

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### BATI ACTIONS OPTIMUM (Part P) CODE ISIN : FR0012352409 FCP géré par SMA GESTION OPCVM soumis au droit français

**Nom de l'initiateur :** SMA GESTION

**Site internet :** [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr)

**Contact :** Appelez le 01 40 59 72 09 pour de plus amples informations.

**Autorité compétente :** L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de SMA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés. SMA GESTION est agréée en France sous le numéro GP97-133 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

**Date de production du document d'informations clés :** 31/01/2024

## Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** BATI ACTIONS OPTIMUM (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

**Durée :** L'OPC a été créé le 14 novembre 2014 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

**Objectifs :** L'objectif du fonds est d'offrir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice synthétique constitué à 40% de l'Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis) et à 60 % de l'Ester sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum).

BATI ACTIONS OPTIMUM met en œuvre une gestion flexible reposant sur une combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur actions et indices actions, avec un biais directionnel. Sur la durée de placement recommandée, la moyenne de l'exposition nette au risque de marché actions évolue entre 30% et 50% de l'actif net. En fonction des conditions de marché et des anticipations de l'équipe de gestion, l'OPC peut sortir significativement de cette fourchette et réduire son exposition nette jusqu'à 0% ou l'augmenter jusqu'à 80%.

Pour réaliser son objectif de gestion, l'OPC sélectionne des actions selon un processus d'analyse et de valorisation propre à la société de gestion. Les investissements sont regroupés entre quatre stratégies distinctes. La stratégie dite « long », dont le poids peut être par nature plus important que celui des autres stratégies du fait du biais directionnel, comprend les positions acheteuses sur des sociétés présentant un niveau de valorisation attractif et/ou des caractéristiques fondamentales solides ou en cours d'amélioration. La stratégie dite « short » regroupe les positions vendeuses sur des sociétés présentant un niveau de valorisation jugé excessif et/ou des caractéristiques fondamentales faibles/en cours de dégradation. La stratégie « arbitrage » recueille quant à elle les « pair trades » sectoriels ou circonstanciels (identification de biais communs entre le titre acheté et le titre vendu) faisant apparaître des qualités fondamentales sensiblement différentes et/ou des écarts de valorisation.

Parallèlement à la sélection des titres, à l'origine des investissements des 3 précédentes stratégies, l'OPC pilote les biais (géographiques, sectoriels, taille, circonstanciels...) et l'exposition nette du portefeuille au travers d'une quatrième stratégie, dite « marché ». L'exposition brute qui résulte de l'agrégation de tous ces investissements est également ajustée au regard de différents critères (performances du fonds, circonstances de marché).

L'exposition brute du fonds au marché action (positions acheteuses + vendeuses en valeur absolue) ne dépassera pas 200% de l'actif.

Le fonds est composé d'actions de toutes capitalisations, de sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union Européenne, du Royaume Uni, de la Suisse et de la Norvège. Les actions dont la capitalisation est inférieure à 500 millions d'euros ne représentent pas plus de 10% de l'actif net du fonds.

Le fonds peut investir la totalité de son actif en instruments du marché monétaire pour gérer les liquidités non investies par les stratégies actions précédemment décrites. Ces titres sont libellés en euros et émis par des émetteurs privés ou publics. Aucun titre qualifié de spéculatif, par les agences de notation ou par la société de gestion ne sont présents dans le portefeuille. Les investissements dans les OPC monétaires sont limités à 10% maximum de l'actif du fonds.

L'engagement issu des contrats à terme est limité à 100% de l'actif net.

L'acquisition ou la cession d'un titre de créance repose sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché et ne se fonde donc pas exclusivement et mécaniquement sur la notation émise par des agences de notation.

Le fonds sera exposé à hauteur de 30% maximum au risque de change.

**Indicateur de référence :** Indice composite 40% de l'Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis) et à 60 % de l'Ester

**Affectation des revenus :** Capitalisation et/ou distribution et/ou report de ses revenus et plus-values réalisées.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :** Les demandes de souscription et de rachat sont émises à tout moment et sont centralisées quotidiennement jusqu'à 12h auprès de CACEIS INVESTORS SERVICES. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour de centralisation et réglées en J+2.

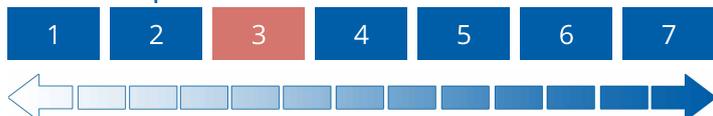
**Investisseurs de détail visés :** Tous souscripteurs.

**Dépositaire :** INVESTIMO

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr) ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : SMA GESTION - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75038 PARIS Cedex 15.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.



**Avertissement :** Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

## Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de contrepartie :** L'OPCVM peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une contrepartie, exposent le fonds à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPC. Aucun conflit d'intérêt dans le choix des contreparties n'a été détecté.

**Risque de liquidité :** L'OPCVM peut investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations qui peuvent présenter une liquidité restreinte. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. Les actions dont la capitalisation sera inférieure à 500 millions d'euros ne représenteront pas plus de 10% de l'actif net du fonds.

**Risque en capital :** Il existe un risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué. Le FCP n'intègre aucune garantie en capital. L'OPCVM peut investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations qui peuvent présenter une liquidité restreinte. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. Les actions dont la capitalisation sera inférieure à 500 millions d'euros ne représenteront pas plus de 10% de l'actif net du fonds.

## Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Exemple d'investissement : 10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>4 620 €</b>	<b>5 030 €</b>
	Rendement annuel moyen	-53.77%	-12.86%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>8 480 €</b>	<b>8 200 €</b>
	Rendement annuel moyen	-15.23%	-3.89%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>9 620 €</b>	<b>9 810 €</b>
	Rendement annuel moyen	-3.77%	-0.39%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>11 400 €</b>	<b>10 430 €</b>
	Rendement annuel moyen	13.96%	0.85%

Scénarios 1 an : Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2019 et octobre 2020, intermédiaire s'est produit pour un investissement entre mars 2016 et mars 2017 et favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2020 et octobre 2021.

Scénarios 5 ans : Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2015 et octobre 2020, intermédiaire s'est produit pour un investissement complété par l'indice de référence entre septembre 2014 et septembre 2019 et favorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2023.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

## Que se passe-t-il si SMA GESTION n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

SMA GESTION est une société de gestion de portefeuille agréée et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les fonds de l'investisseur ou les revenus de l'OPC sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC. Par conséquent, le défaut de SMA Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC. L'OPC ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>571 €</b>	<b>1 326 €</b>
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	<b>5.75%</b>	<b>2.60% chaque année</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.21% avant déduction des coûts et de -0.39% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	2.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	196 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.51% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	146 EUR
Coûts de transaction	0.28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	29 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société SMA GESTION (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société SMA GESTION : veuillez contacter la société SMA GESTION, par courriel ([smagestion@smabtp.fr](mailto:smagestion@smabtp.fr)) ou par courrier, de préférence avec A/R (SMA GESTION – à l'attention du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne – SMA GESTION - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75038 PARIS Cedex 15). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr)
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

## Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : [www.smagestion.fr](http://www.smagestion.fr)

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des Marchés Financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de SMA GESTION et ne soit pas satisfait de la réponse de SMA GESTION (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des Marchés Financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame/Monsieur le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)